

**LIGUE DE HOCKEY JUNIOR
MAJEUR DU QUÉBEC**

CODE DE CONDUITE



Table des matières

1. Préambule	2
1.1 Déclaration de principe de la LHJMQ.....	2
1.2 La mission de la LHJMQ.....	2
1.3 L'éthique.....	2
1.4 Valeurs fondamentales dans le sport.....	2-3
1.5 Les politiques.....	3-4
1.6 Principes directeurs.....	4-5
1.7 Modalités d'opération.....	5
1.8 Manquement au Code de conduite	5
1.9 Devoirs et obligations	
2. Code de conduite du Joueur	6-7
3. Code de conduite du Personnel	8-9
4. Ressources	6-7
5. Annexe	
Code universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport	

1. Préambule

Code de conduite du joueur	
Date d'adoption	Septembre 2015
Dates de révision	Septembre 2023
Code de conduite de l'entraîneur	
Date d'adoption	Septembre 2023
Dates de révision	n/a

Les présents codes de conduite sont sous l'autorité de la direction de la LHJMQ. Des règles peuvent être soit modifiées ou ajoutées après approbation lors des réunions des membres de la LHJMQ.

1.1 La déclaration de principe de la LHJMQ

La raison d'être de la ligue et de ses équipes est de contribuer au développement des jeunes joueurs étudiants amateurs de seize à vingt ans en vue de les faire progresser vers les plus hauts circuits de hockey professionnels.

La ligue et les équipes se doivent d'assurer le développement optimal et de préserver l'intégrité du joueur sur le plan de la capacité et de la condition physique et mentale. Elles ont aussi à cœur sa bonne conduite en tout temps comme membre d'une organisation, que ce soit dans le cadre du sport lui-même ou à l'extérieur de ce dernier. Enfin, elles se doivent d'assurer une continuité scolaire de qualité permettant au joueur étudiant de poursuivre ses études de façon continue pendant et après ses années dans la LHJMQ.

1.2 La mission de la LHJMQ

La LHJMQ a pour mission de faire évoluer le hockey par l'encadrement sportif, éthique et académique de ses joueurs d'élite dans un environnement sécuritaire et formateur pour les préparer à leur vie d'adulte.

1.3 L'éthique

L'éthique est un ensemble des valeurs qu'une organisation reconnaît comme fondamentales pour réaliser sa mission et qui servent de guide à un individu ou à un groupe afin de l'aider à juger de la justesse de ses comportements. Le code de conduite s'appuie sur des valeurs et des règles que la LHJMQ privilégie pour assurer la sécurité et la protection de l'intégrité en contexte sportif.

1.4 Valeurs fondamentales dans le sport

- Le respect
- L'intégrité
- La sécurité
- La dignité
- L'esprit sportif
- Le dépassement de soi
- L'engagement
- La persévérance et la ténacité
- L'honnêteté
- La bienveillance

1.5 Les politiques de la LHJMQ

- **La politique scolaire**

La LHJMQ s'est dotée d'une politique scolaire afin d'encadrer ses joueurs dans leur parcours scolaire et les aider à devenir des citoyens responsables et bien éduqués. Tous les joueurs ont l'obligation de suivre des cours reconnus par la LHJMQ; la direction et le personnel des équipes doivent les accompagner dans leur cheminement scolaire.

- **La politique antidiscriminatoire**

La ligue souscrit entièrement au principe fondamental que toute personne a droit à la reconnaissance et à l'égalité des droits et libertés de la personne en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondées, non limitativement, sur la race, le sexe, la couleur, la religion, la langue, l'origine ethnique ou nationale, l'orientation sexuelle, le handicap, le statut ou la condition sociale ou en relation avec tout autre motif de discriminations prohibé par la loi. De ce fait, la LHJMQ s'engage à ne tolérer aucune attitude vexatoire et aucun comportement discriminatoire, ou toute forme de discrimination tel qu'indiqué dans sa politique antidiscriminatoire.

- **La politique de prévention et de traitement du harcèlement et de la violence et sa charte contre la violence**

La Politique a été adoptée dans le but d'offrir aux employés de la LHJMQ, aux joueurs, aux arbitres et aux autres personnes associées à la LHJMQ, un environnement exempt de harcèlement, de discrimination et de violence.

Cette politique a aussi comme objectif de promouvoir et maintenir un milieu sportif sain, sécuritaire, exempt de violences à caractère sexuel et favorisant la protection de la dignité, de l'intégrité physique et psychologique des personnes.

Dans le cadre de sa mission de lutte contre la violence dans le hockey, la ligue s'est également dotée d'une charte relative à la prévention de la violence. Elle s'engage à protéger la santé physique et mentale des joueurs et l'image du sport en condamnant tous comportements violents non conformes aux règles de jeu et aux valeurs sportives.

- **La politique sur les médias sociaux**

La LHJMQ comprend et apprécie l'importance du réseautage social à l'égard des vies personnelles et professionnelles de ses acteurs. Cependant il s'agit aussi d'une plateforme sujette à la prolifération de comportements pouvant être inappropriés, des comportements qui peuvent porter atteinte ou préjudice à la Ligue, à ses membres et à son public.

De ce fait, la ligue s'est dotée d'une politique officielle sur les médias sociaux afin de protéger toutes les parties contre le harcèlement, les gestes ou comportements inappropriés, peu importe les intentions invoquées.

- **La politique antidopage**

La LHJMQ s'est dotée d'une politique antidopage afin de protéger la santé et la sécurité des joueurs ainsi que l'image et les valeurs du sport. Chaque saison, les joueurs reçoivent une formation en ligne pour les sensibiliser aux conséquences de l'usage de substances interdites. Des contrôles antidopage ont également lieu durant la saison régulière, durant les événements de la Ligue canadienne de hockey (LCH) et durant les séries éliminatoires.

- **Le code de civilité**

Le code de civilité [Ligue/Équipe] est un énoncé d'attitudes et de comportements associés au savoir vivre, lequel est encouragé par la LHJMQ pour maintenir un milieu de travail respectueux, harmonieux et efficace.

- **Le guide des familles d'accueil**

Ce guide a été rédigé pour aider les familles d'accueil dans leur rôle et pour mieux définir les règles à adopter pour assurer un encadrement adéquat.

À ce titre, ces politiques et les présents codes de conduite ont été établis afin d'assurer que la LHJMQ demeure un leader dans le développement des joueurs de hockey dans un environnement sain. Leur but est de sauvegarder et de promouvoir ces orientations tout en protégeant les joueurs, les entraîneurs et la bonne réputation de la LHJMQ, des équipes et du sport. Ils déterminent des attitudes et des comportements jugés appropriés pour une saine pratique du hockey au sein de la ligue et pour l'image de celle-ci.

1.6 Principes directeurs :

Les codes de conduite de la LHJMQ reposent sur trois (3) principes directeurs :

1. Tous les joueurs et le personnel des équipes et de la ligue ont pour obligation d'adhérer aux règlements, aux politiques et aux codes de conduites de la LHJMQ.
2. Les joueurs et le personnel des équipes et de la ligue doivent intégrer et démontrer, à travers leurs paroles, leurs attitudes et leurs comportements, les valeurs fondamentales dans le sport et veiller à respecter en tout temps l'esprit et les exigences particulières du code d'éthique.
3. La mission, les valeurs sportives, les politiques, les règlements de la ligue, les codes de conduite ainsi que la sécurité et le bien-être des joueurs doivent toujours prévaloir et ils ne doivent jamais être sacrifiés au profit de la gloire personnelle ou de la victoire à tout prix.

1.7 Modalités d'opération

- Les dirigeants de chaque équipe : Ils ont la responsabilité de faire connaître toutes les politiques, règlements et le présent code de conduite aux membres du personnel de leur équipe et aux joueurs, et de leur rappeler qu'ils doivent les respecter. Les dirigeants des équipes ont aussi la responsabilité d'intervenir rapidement lorsqu'un manquement survient et d'en informer immédiatement le bureau du commissaire de la LHJMQ.
- Les dirigeants de la ligue : Ils ont pour leur part, la responsabilité de s'assurer de faire respecter les règlements, les politiques et les codes de conduite ainsi que de prendre des mesures adéquates pour régler les dérogations.

À cet effet, les dirigeants des équipes et de la ligue ont comme rôle d'évaluer chaque situation de manquement au code de conduite et d'émettre soit un avertissement, une sanction selon la gravité de la situation et des conséquences encourues.

1.8 Manquement au Code de conduite

Toute action ou tout comportement qui transgresse le Code de conduite peut être considéré comme un manquement et pourrait entraîner des sanctions disciplinaires telles qu'un nombre de matchs de suspension, un retrait temporaire de l'équipe, une expulsion de la LHJMQ.

1.9 Devoirs et obligations

Pour bénéficier au maximum de la pratique du hockey dans la LHJMQ, les joueurs et les entraîneurs doivent adopter des attitudes et des comportements qui découlent des valeurs fondamentales dans le sport.

Le Code de conduite du Joueur

VALEURS	COMPORTEMENTS ATTENDUS
Le respect de soi, des autres et des règlements	<ul style="list-style-type: none"> • Je respecte mon corps en ne consommant pas de drogues et en adoptant une bonne hygiène de vie. • Je respecte les règlements et les politiques de la LHJMQ et de l'équipe, et toutes les lois en vigueur. • Je suis respectueux envers mes coéquipiers, mes entraîneurs, les officiels, les gens de la communauté, ma famille d'accueil, mes adversaires, et ce peu importe leur genre, identité ou origine ethnique. • Je respecte la notion de consentement.
L'intégrité	<ul style="list-style-type: none"> • J'exerce une influence positive et je suis un modèle pour mes coéquipiers, mes proches et les jeunes fans. • J'évite toute consommation d'alcool et de drogues qui pourrait entraîner une situation problématique. • Je ne participe pas à des jeux d'argent tels que les paris sportifs qui pourraient entraîner une dépendance et une perte d'argent. • Je suis prudent avec les médias sociaux et traditionnels; tant dans la réception des messages et sollicitations que je pourrais recevoir que dans les commentaires que je fais. Je m'abstiens également de menacer quelqu'un et/ou de produire et/ou distribuer du matériel à caractère pornographique ou embarrassant. • J'encourage les activités d'intégration, mais j'élimine toute activité humiliante, illégale, dangereuse et dégradante tel que le bizutage.
La sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Je reste maître de moi-même et respecte les règles de jeu afin que le hockey, un sport robuste, ne devienne un sport dangereux pour moi-même et mes adversaires. • Je reste maître de moi-même afin de ne pas nuire à la sécurité des spectateurs. • Je conduis prudemment, sans être sous l'effet de l'alcool ou d'une drogue et en m'assurant d'être dans un bon état physique et psychologique. • Je rapporte tout problème médical et/ou personnel si cela peut nuire à ma sécurité ou celle des autres.
La dignité	<ul style="list-style-type: none"> • J'accepte la victoire avec modestie sans ridiculiser l'adversaire. • J'accepte la défaite en reconnaissant le bon travail de l'adversaire et en étant conscient que ce n'est pas une fin en soi.

	<ul style="list-style-type: none"> • J'accepte mes erreurs et celles de mes coéquipiers.
L'esprit sportif	<ul style="list-style-type: none"> • J'adopte une attitude positive et constructive. • Je supporte mes coéquipiers, alors je gagne en équipe et je perds en équipe. • J'accepte les décisions des officiels en me rappelant qu'ils sont là pour faire appliquer le livre des règlements afin d'empêcher qu'un joueur ou une équipe jouisse d'un avantage injuste, illégal et non conforme aux règles de du hockey. • J'évite de créer des clans ou de discréditer mes entraîneurs ou mes coéquipiers.
Le dépassement de soi	<ul style="list-style-type: none"> • Je m'engage à fournir le meilleur de moi-même en tant que joueur de hockey et en tant qu'étudiant. • Je m'engage à avoir des objectifs et travailler pour les atteindre en respectant les règlements et les politiques en place.
L'engagement	<ul style="list-style-type: none"> • Je m'engage à respecter mon code de conduite ainsi que tous les règlements, lois et politiques qui s'y rattachent. • Je m'engage à respecter mes obligations et les consignes de mon équipe.
La persévérance	<ul style="list-style-type: none"> • Je fournis un effort constant et engagé. • J'apprends autant de la défaite que de la victoire. • Je suis discipliné et je mets les efforts nécessaires dans mes études. • Je fais face à l'adversité en allant chercher du soutien si nécessaire.
L'honnêteté	<ul style="list-style-type: none"> • Je refuse de gagner par des moyens illégaux et par tricherie. • J'agis avec honnêteté envers les gens qui m'entourent.
La bienveillance	<ul style="list-style-type: none"> • J'accepte la diversité et je favorise l'inclusion en évitant toute forme de discrimination ou propos ou gestes vexatoires (raciste, homophobe, sexiste, etc.). • Je signale les comportements inappropriés.

Le Code de conduite du Personnel

VALEURS	COMPORTEMENTS ATTENDUS
Le respect de soi, des autres et des règlements	<ul style="list-style-type: none"> • Je respecte les règlements et les politiques de la LHJMQ et de l'équipe, et toutes les lois en vigueur. • Je considère chaque joueur avec respect et équité. • J'ai un langage et un comportement appropriés envers les joueurs, la LHJMQ, les officiels, les spectateurs et les équipes adverses. • Je fais preuve de courtoisie et de respect envers mes collègues ainsi que les gens de la communauté, et ce peu importe leur genre, identité ou origine ethnique.
L'intégrité	<ul style="list-style-type: none"> • Je respecte mon pouvoir en tant que membre du personnel en préservant l'intégrité physique et mentale des joueurs • J'exerce une influence positive et je suis un modèle pour les joueurs. • J'utilise judicieusement mon autorité et j'agis toujours dans le meilleur intérêt de l'ensemble des joueurs, de l'équipe et de la ligue. • Je considère que le développement de la personne est aussi important que le développement du joueur de hockey. • Je sensibilise les joueurs aux problèmes de consommation d'alcool et de drogues ainsi qu'au jeu pathologique. • J'évite toute consommation d'alcool ou de drogues qui pourrait entraîner une situation problématique. • Je choisis intelligemment et avec respect les commentaires que je fais à travers les médias traditionnels ou sociaux. • J'encourage les activités d'intégration, mais j'interdis toute activité humiliante, illégale, dangereuse tel que le bizutage.
La sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Je reste maître de moi-même afin de communiquer de façon adéquate avec les joueurs. • Je m'assure que l'équipement et les installations sportives respectent le niveau de développement des joueurs et les principes de sécurité. • J'informe les joueurs des dangers inhérents à la pratique de hockey. • Je respecte le temps de convalescence d'un joueur lorsqu'il est blessé ou malade.

La dignité	<ul style="list-style-type: none"> • J'accepte la victoire avec modestie sans ridiculiser l'adversaire. • Je reconnais dignement la performance de l'adversaire dans la défaite.
L'esprit sportif	<ul style="list-style-type: none"> • J'adopte une attitude positive et constructive. • J'accepte les décisions des officiels en me rappelant qu'ils sont là pour faire appliquer le livre des règlements. • J'évite de créer des clans ou de discréditer les joueurs, mon organisation ou la LHJMQ.
Le dépassement de soi	<ul style="list-style-type: none"> • Je m'engage à fournir le meilleur de moi-même. • Je favorise le développement de la confiance en soi et de l'estime de soi. • Je m'engage à avoir des objectifs réalistes pour les joueurs et leur communiquer efficacement.
L'engagement	<ul style="list-style-type: none"> • Je m'engage à respecter mon code de conduite ainsi que tous les règlements, lois et politiques qui s'y rattachent. • Je véhicule les valeurs du sport par chacun de mes comportements. • J'honore mes engagements écrits et verbaux face aux joueurs, mon organisation et la ligue.
La persévérance	<ul style="list-style-type: none"> • Je souligne le travail et la persévérance des joueurs. • Je privilégie la réussite scolaire des joueurs à l'intérieur d'objectif sportifs. • Je fais face à l'adversité en allant chercher le soutien nécessaire.
L'honnêteté	<ul style="list-style-type: none"> • Je refuse de gagner par des moyens illégaux et par tricherie. • Je fais preuve d'honnêteté envers les joueurs et mon organisation.
La bienveillance	<ul style="list-style-type: none"> • Je place le bien-être des joueurs au cœur de mes priorités et j'accorde une importance à leur santé mentale • Je signale les comportements inappropriés. • J'accepte la diversité et je favorise l'inclusion en évitant toute forme de discrimination ou propos ou gestes vexatoires (raciste, homophobe, sexiste, etc.).

RESSOURCES

Ressources au Québec

Centre pour le respect dans le hockey - REES
Déposer une plainte

Programme d'aide aux joueurs :

soutienauxvictimes@lhjmq.qc.ca

Téléphone et texto : 1-877-650-3555

Sport Aide :

www.sportaide.ca

Téléphone et SMS :

1 833 211-AIDE (2433)

Tel-jeune :

www.teljeunes.com/Accueil

Téléphone: 1 800 263-2266

Texte : 514 600-1002

Jeunesse J'écoute:

www.jeunessejecoute.ca

Téléphone : 1-800-668-6868

Drogue : aide et références

<https://www.aidedrogue.ca/>

Téléphone : 1 800 265-2626

Jeu : aide et références

<https://aidejeu.ca/>

Téléphone : 1 800 461-0140

Association canadienne pour la santé mentale (ACSM) :

Programme « Retrouver son entrain »

<https://bounceback.cmha.ca/>

Ressources générales grand public :

- Tel Aide : 514-935-1105 www.telaide.org
- Info Santé : 811
- Ligne de prévention du suicide : 1-866-277-3553

Info-aide violence sexuelle

<https://infoaideviolencesexuelle.ca/>

Téléphone :

(sans frais) : 1 888 933-9007

Urgence : 9-1-1

Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel

<http://www.rqcalacs.qc.ca/>

Téléphone :

région de Montréal : 514 529-5252

(sans frais) : 1 877 717-5252

Courriel : info@rqcalacs.qc.ca

Ressources dans les provinces maritimes

Centre pour le respect dans le hockey - REES

Déposer une plainte

Programme d'aide aux joueurs :

soutienauxvictimes@lhjmq.qc.ca

Téléphone et texto : 1 877 650-3555

Ligne d'assistance sportive canadienne

info@abuse-free-sport.ca

1 888 837-7678

Sport Aide :

www.sportaide.ca

Téléphone et SMS :

1 833 211-AIDE (2433)

Jeunesse J'écoute:

www.jeunessejecoute.ca

Téléphone : 1 800 668-6868

Drogue : aide et références

<https://www.aidedrogue.ca/>

Téléphone : 1 800 265-2626

Jeu : aide et références

<https://aidejeu.ca/>

Téléphone : 1 800 461-0140

Association canadienne pour la santé mentale (ACSM) :

Programme « Retrouver son entrain »

<https://bounceback.cmha.ca/>

Ressources générales grand public :

Service de crises du Canada

<https://www.crisisservicescanada.ca/fr/>

Téléphone : 1 833 456-4566

Texte : 45645

Association canadienne des centres contre les agressions à caractère sexuel (ACCCAS)

<https://casac.ca/fr>

Téléphone: (604) 876-2622

E-mail: info@casac.ca

Nouveau-Brunswick

Centre d'agression sexuelle Nouveau-Brunswick

https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/corporate/promo/violence_sexuelle/sources_ressources.html

Violence sexuelle Nouveau-Brunswick

<https://svnb.ca/fr/services/>

Téléphone : 506.454.0437

E-mail : info@svnb.ca

Ligne d'assistance sportive canadienne

info@abuse-free-sport.ca

1 888 837-7678

Sport sécuritaire Nouveau-Brunswick

<https://safesportnb.ca/>

1 800 758-9412

Ile-du-Prince=Édouard

Prince Edward Island Rape and Sexual Assault Centre

www.peirsac.org

Phone number :902-566-1864

Toll-Free Number : 1-866-566-1864

Email: admin@peirsac.org

Nouvelle-Écosse

Nova Scotia Sexual Assault Centres

<https://novascotia.ca/coms/svs/sexual-assault-centres/>